



## Commune de La Pesse

Département du Jura  
Arrondissement de Saint-Claude  
Canton de Côteaux du Lizon

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

## Conseil Municipal du mardi 12 novembre 2024

**Étaient présents :** Claude MERCIER, Julien CARNOT (arrivé à 19h15), Anthony HAREL, Audrey GRANDCLEMENT, Benjamin SEVESSAND, Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Jean-Christophe LEONARD, Grégoire JUBERT

**Pouvoirs :**

**Absents :** Marie-Anne LE METAYER, Sandrine GIROD

**Secrétaire de séance :** Caroline AUGÉ-CHEVASSUS

Numéro	Objet	Résumé	Décision
055/2024	Budget 966 : Annulatifs de titres de redevances assainissement	Remboursement partiel d'un abonnement suite à déménagement --> -13,66 € pour Pierre ROSSERO Remboursement régularisation consommation suite à fermeture de compteur --> -246,91 € pour les Consorts PERRIN-BONNET	8 voix Pour
056/2024	Budget 413 : DM n°01 – Augmentation de crédits à l'article 2031 – Etudes	Des dépenses supplémentaires ont été occasionnées dans l'étude du Projet Centre Village : relevé topographique, diagnostic amiante avant démolition, missions contrôle technique et SPS. Il est nécessaire d'augmenter les crédits à l'article 2031/20 de 20 000 € en prélevant sur les provisions votées à l'article 2313/23	8 voix Pour
057/2024	Club Jonquille : Demande de participation communale	La commune attribue une subvention de 500 € à l'association pour participer à la dépense de location d'une salle à l'Auberge de La Cléa à partir de fin novembre jusqu'en juillet 2025, ce pour palier à l'indisponibilité des salles communales.	8 voix Pour
058/2024	Ecole de La Pesse : Demande de subvention voyage scolaire 2025	L'école de La Pesse a pour projet de partir en voyage scolaire en 2025. Pour permettre le financement du projet, l'OCCE (Caisse des Ecoles) demande la participation des communes. Monsieur le Maire propose 100 €/enfant résidant sur la commune.	8 voix Pour
059/2024	Projet de délibération pour la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire des agents (mutuelle et prévoyance)	Les employeurs publics ont obligation de participer aux contrats de mutuelle prévoyance de leurs agents (7€/mois minimum) à compter du 1er janvier 2025 et aux contrats de mutuelle santé (15€/mois minimum) à partir du 1er janvier 2026. La commune a déjà mis en place ces participations. Le Centre de Gestion du Jura propose des conventions de participation prévoyance avec la Mutuelle Prévoyance et santé avec So Lyon Mutuelle. Monsieur le Maire propose d'adhérer pour permettre aux agents de bénéficier de tarifs négociés. La participation employeur est de 15€/mois par agent pour la prévoyance et 15€/mois par agent pour la santé.	8 voix Pour
060/2024	Protection des risques statutaires des agents : Adhésion au contrat-groupe du Centre de Gestion du Jura pour la période 2025-2028	Le Centre de Gestion du Jura a lancé une consultation pour un contrat-groupe pour la période 2025-2028. La compagnie retenue est CNP ASSURANCE et son courtier RELYENS (ex SOFAXIS). Il est proposé que la commune renouvelle son adhésion à cette assurance qui garantit les risques financiers encourus en cas d'absence des agents (versement du plein et demi-traitement).	7 voix Pour 1 voix Contre
061/2024	Téléski Le Crêt - Saison 2024/2025 : Indemnités allouées au perchman/perchwoman	Système d'indemnisation reconduit, soit 39,35 € par jour non travaillé ou 275,40 € par semaine complète pour manque de neige ou problèmes mécaniques sur le téléski. Indemnité d'astreinte de 116,20 € par week-end pendant les vacances (9 astreintes pendant la saison)	8 voix Pour
062/2024	Déneigement - Saison 2024-2025 : Indemnités allouées à l'employé communal	Système d'indemnisation reconduit, soit 275,40 € d'indemnité d'astreinte semaine (1 semaine sur 2, soit 9 astreintes) et 116,20 € d'indemnité d'astreinte week-end (1 week-end sur 2, soit 9 astreintes)	8 voix Pour
063/2024	Forêt - ONF : Demande de subvention renforcement de structure forestière au Grand Commun	L'ONF a proposé ses services pour évaluer les travaux nécessaires pour maintenir en état d'usage les 2 routes forestières (Chapuzieux direction Cernetrou et Chapuzieux direction Grand Commun) et réaliser un dossier de demande de subventions. La commune n'a pas reçu de descriptif des travaux envisagés, et la délibération proposée pour le dépôt de demande de subvention mentionne des travaux d'extension de desserte et engage la commune à prendre en charge des travaux de plus de 80 000€. Cette demande ne correspond pas au programme de travaux convenu.	7 voix Contre 1 Abstention
064/2024	Agriculture : Transfert d'un BRE (Bail Rural Environnemental) parcelles B 1030 et B 528 à Flavie AUGÉ	Anthony BERARD résilie son BRE sur les parcelles B 1030 et B 528 à compter du 30 septembre 2024. Flavie AUGÉ avait transmis une demande de location sur ces mêmes parcelles en début d'année. Le bail rural environnemental est donc transféré à Flavie AUGÉ à compter du 1er octobre 2024. Il est prévu de prendre en compte l'activité ovine dans les conditions du nouveau bail.	8 voix Pour
065/2024	Projet Centre Village : Approbation du plan de financement, autorisation de solliciter des subventions et lancement du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises)	Le plan de financement théorique est le suivant : - Dépenses : Etudes 71 100 €, Diagnostics 19 590 €, Travaux 1 145 000 € = 1 235 690 € HT - Recettes : DETR 30% 370 707 €, LEADER 30% 370 707 €, Département du Jura 10% 123 569 €, Reste à charge réparti à 70% pour la commune, soit 259 495 € et 30% par la Comm. Comm., soit 111 212 € = 1 235 690 € HT La démolition est comprise dans le coût des travaux. Le dossier de DCE va prochainement être remis par la maîtrise d'oeuvre, ainsi que les dossiers de permis de démolir et le permis de construire. La consultation des entreprises sera lancée en décembre 2024.	8 voix Pour